



Comptable droits d'auteur

Appellations voisines : Comptable auteur, Gestionnaire de comptes auteur



CONTEXTE DE TRAVAIL

En interne, le comptable-auteur travaille en lien étroit avec les éditeurs, l'équipe juridique, cessions de droits ou encore la direction financière. À l'externe, il est en proximité avec les auteurs auxquels il apporte conseils et accompagnement. L'activité est cyclique et peut connaître des pics de charges en fin d'année fiscale.



MISSIONS

Le comptable-auteur assure l'ensemble du suivi administratif, comptable et fiscal lié aux auteurs publiés par la maison d'édition. Il garantit la fiabilité des opérations tout en assurant une relation de confiance forte avec les auteurs, souvent en demande d'accompagnement.

Plus particulièrement, il :

- suit les contrats, s'assure de leur application et traite les règlements des droits d'auteurs ;
- suit la comptabilité : saisie des opérations, gestion des droits d'auteur, calcul et paiement des redevances ;
- gère les à-valoir : versements, soldes, suivi de l'amortissement, alertes en cas de dépassement ;
- réceptionne, contrôle et traite les déclarations de droits forfaitaires ;
- effectue la numérisation et la gestion des pièces justificatives ;
- assure les clôtures mensuelles ;
- produit et suit les attestations fiscales ;
- répond aux questions des auteurs, éditeurs, agents littéraires.



DÉCLINAISONS HIÉRARCHIQUES

Le métier de comptable droits d'auteurs peut s'exercer à différents niveaux de responsabilité : assistant comptable auteur, comptable-auteur confirmé, responsable comptabilité auteur.



VARIABILITÉ

Les missions varient selon la taille, l'organisation de la structure, le périmètre des activités et le niveau de responsabilités. Les activités liées à la comptabilité peuvent être externalisées (en particulier dans les plus petites structures).

Le degré de proximité relationnelle entre le comptable et l'auteur peut varier selon l'ancienneté du métier et les demandes des auteurs.



Comptable droits d'auteur

Appellations voisines : Comptable auteur, Gestionnaire de comptes auteur



COMPÉTENCES REQUISES

Compétences métiers :

- Contrôler et enregistrer les factures, déclarations et pièces justificatives
- Appliquer les règles comptables et fiscales propres au droit d'auteur
- Lire et interpréter un contrat d'édition (parties financières, échéances, conditions de paiement)
- Participer à la préparation des bilans comptables
- Garantir la fiabilité des comptes et des documents comptables
- Assurer un rôle d'information auprès des auteurs
- Comprendre les usages, limites et enjeux légaux de l'IA/AG dans l'analyse de données chiffrées et la génération de contenus

Connaissances :

- Comptabilité analytique
- Droits et obligations issues du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données)
- Droit d'auteur, droit de la propriété intellectuelle
- Régime fiscal des artistes auteurs
- Logiciels de comptabilité
- Fonctionnement de l'industrie et du secteur de l'édition

Compétences relationnelles :

- Restituer de façon claire et pertinente des analyses complexes
- Être pédagogue
- Créer une relation de confiance durable avec les auteurs



ACCÈS AU MÉTIER

Formation :

Le métier de comptable droits d'auteurs est accessible à partir d'une formation de niveau Bac +2 dans les domaines de la comptabilité, de la gestion ou de la finance, à laquelle une solide connaissance du secteur de l'édition et de ses spécificités s'ajoute.

Expérience :

Le métier de comptable droits d'auteurs est accessible sans expérience antérieure pour le premier niveau hiérarchique (assistant comptable auteur). 5 à 10 ans d'expérience peuvent être requis pour un responsable comptabilité auteur - en particulier lorsqu'il travaille en indépendant ou dans les grosses maisons d'édition.



PASSERELLES MÉTIERS

- Par expérience : **Comptable, assistant de gestion**
- Par la formation : **Gestionnaire de droit, de redevance et de copyright, assistant commercial, chargé de clientèle**
- Par la reconversion : **Contrôleur de gestion**